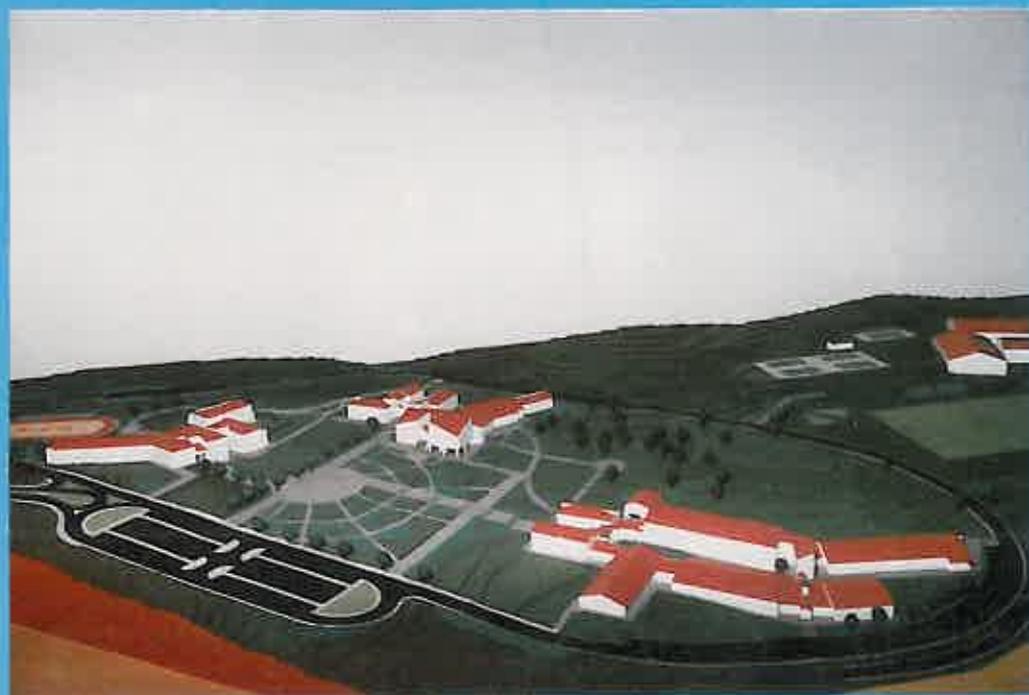


EDUCAÇÃO

e

TECNOLOGIA



Revista do Instituto Politécnico da Guarda

"EDUCAÇÃO E TECNOLOGIA"

Revista do Instituto Politécnico da Guarda

DIRECTOR: João Bento Raimundo

REDACÇÃO: Rua Comandante Salvador do Nascimento
Telef. 21634 6300 GUARDA

PROPRIEDADE: Instituto Politécnico da Guarda

EXECUÇÃO GRÁFICA: Secção de Reprografia do IPG

Depósito Legal N.º 17.891/87

Reprodução total ou parcial proibida

Nº 5 / Setembro / 89

ABERTURA PARA O MUNDO ...

"Português que viva apenas para Portugal, como acho queria o Velho do Restelo, não tem significado algum nem vale a pena existir no mundo; temos de viver para o universo, ou seremos inúteis".

Agostinho da Silva

Sempre defendemos a formação integral do indivíduo. Tal significa, para nós, em termos globais, o crescimento perante conhecimentos gerais e específicos; o acordar das potencialidades de cada um; a afirmação do indivíduo perante ele próprio, em primeiro lugar, perante os outros e o mundo, depois; o, já tantas vezes referido, saber, saber fazer, saber ser; enfim, um caminhar efectivo para a realização e para a felicidade.

O presente número, o quinto, de "Educação e Tecnologia", enquanto "um espaço aberto", objectivo — génese da sua existência e da sua afirmação — na linha do que atrás referimos, inclui já a participação de professores de Instituições ligadas ao Instituto Politécnico da Guarda pelo Programa Erasmus. Isto constitui um sinal evidente da cooperação que, a vários níveis, há alguns meses atrás, foi acordada em protocolos com Bayonne, Brighton, Coventry, Créteil, Pau e Salamanca.

Este aprofundamento de relações entre instituições europeias de ensino superior veio favorecer a vivência do espírito comunitário e imprimir nos alunos a consciencialização do conceito da nova Europa da cultura e dos cidadãos.

Defendemos e prosseguimos um caminho de abertura para o mundo das coisas, das pessoas e do saber, numa perspectiva integradora em que a verdadeira dimensão do humano se procure, se veja e se consubstancie na efectiva comunhão do universal.

João Bento Raimundo

Presidente da C. I. do
Instituto Politécnico da Guarda

LA REFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE: DESENGAGEMENT OU CONSOLIDATION DE L'ÉTAT

Bernard Contamim *

La côte-d'ivoire est un pays qui suscite les passions, les prises de position tranchées. Miracle pour certains, mirage pour d'autres, l'économie ivoirienne alterne le meilleur et le pire: un meilleur remarquable essor tant de la production agricole (cultures de rente et vivrier) que du secteur industriel; mais aussi une montée spectaculaire de l'endettement extérieur débouchant sur la déclaration d'insolvabilité de Juin 1987.

Si les performances sont diversement appréciées, un consensus semble se dégager sur un point: le caractère libéral du modèle ivoirien, se manifestant par une grande marge de manoeuvre laissée à l'initiative privée et aux capitaux quelle que soit leur nationalité. Face à la vague de libéralisme qui déferle sur les économies subsahariennes depuis le début des années 80, l'expérience ivoirienne paraît donc a priori particulièrement intéressante.

A première vue, fidèle à son image libérale, la Côte-d'ivoire fait figure de pionnier en matière de désengagement de l'Etat et de privatisation. Comme titre le dossier de "Jeune Afrique Economie" de Décembre 1988, la logique libérale y est à l'oeuvre, apparemment de façon massive: dissolution de certaines Sociétés d'Etat (SODE) dès 1977, grande réforme de 1980 qui ne laisse subsister que sept SODE sur la trentaine en fonctionnement, privatisation d'une trentaine d'entreprises publiques depuis le début des réformes.

Ces mouvements, qui semblent accréditer la thèse d'un important désengagement de l'Etat, paraissent d'ailleurs

* - Professeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Bayonne

d' autant plus "naturels" qu' ils sont conformes à une autre image forte de la Côte-d' Ivoire: celle de bon élève du FMI, institution qui aurait imposé ce retrait dans le cadre des programmes d' ajustement structurel mis en place dès la fin des années 70.

Mais s' agit-il d' images fidèles de la réalité ivoirienne?

Un examen attentif de l' ensemble des mesures prises par les autorités ivoiriennes conduit à une remise en cause du sens commun des réformes.

D' une part la précocité des mesures s' explique non pas par une tutelle du FMI qui aurait été particulièrement efficace, mais par la reprise du contrôle politique par le pouvoir central. La réforme des entreprises publiques a été une restructuration des rapports politiques au sommet de l' Etat, avant de rencontrer les pressions de la conjoncture et les injonctions constantes des bailleurs de fonds.

D' autre part loin de se désengager, l' Etat a incontestablement accru son contrôle sur l' économie. Beaucoup d' illusions quant au sens des réformes proviennent d' une focalisation excessive sur la simple annonce du faible nombre d' entreprises maintenues dans leur statut antérieur. Or une grande partie des sociétés dissoutes n' ont pas disparu pour autant: elles ont été transformées en établissements publics ou ont ressuscité sous d' autres formes dès leur dissolution.

Par ailleurs de nombreuses privatisations concernent des Sociétés d' économie mixte, sur lesquelles l' Etat n' exerçait pratiquement aucun contrôle. Il s' est agi bien souvent d' une simple remise en ordre d' un portefeuille très hétérogène de participations, dont la composition exacte n' était pas toujours bien connue des autorités de tutelle. De plus tout bilan doit tenir compte des augmentations de capital auxquelles l' Etat a souscrit, augmentations qui se sont parfois traduites par un accroissement de la part des capitaux publics.

Est-ce à dire que la Côte-d' Ivoire a pris un virage et tourne le dos au libéralisme? Certainement pas, et pour deux raisons principales:

- Le secteur public et parapublic a joué un rôle majeur et croissant dans le fonctionnement du modèle ivoirien, ce rôle ayant été présenté de façon constante comme provisoire, dans l' attente de l' émergence d' un secteur privé national; il y a donc continuité de la fonction d' Etat-Relais;
- La consolidation de l' Etat s' inscrit dans une logique d' assainissement-restructuration de l' économie, condition préalable, aux yeux des autorités ivoiriennes, d' une relance de la croissance; il s' agit de lutter (de façon inégale et "sélective", certes!) contre l' appropriation à titre personnel du domaine public, de restreindre certains privilèges, de faire jouer la concurrence, et plus

généralement d' imposer des normes d' efficacité et de gestion privées; en ce sens on peut parler de privatisation en profondeur de l' économie.

En accordant la priorité à la restructuration de son économie, et en ramenant les privatisations au rang de simples instruments d' une politique d' ajustement structurel, la Côte-d' Ivoire a su éviter le piège de l' idéologisme. Son pragmatisme l' a conduit à tester une très grande variété de formules de privatisation, allant de la cession directe d' actifs aux contrats de gestion en passant par la création d' une bourse des valeurs et la définition de contrats de programmes. Ce faisant elle a fait l' expérience des difficultés à passer le relais et des conditions à remplir pour que ce passage se fasse dans de bonnes conditions. De ces multiples tâtonnements se dégagent deux idées fortes:

- une privatisation ne peut acquérir une légitimité incontestable que dans le cadre d' un marché concurrentiel; il faut donc oeuvrer à créer les conditions d' une saine concurrence;
- en situation de monopole (total ou relatif, par nature ou par contingence) la préférence doit être accordée à la rationalisation de l' outil existant; dans cette perspective il n' y a pas de solution toute faite, et l' accroissement des publics peut s' avérer la solution la meilleure.

Incontestablement la Côte-d' Ivoire est un exemple très instructif de résistances au mouvement de privatisation. Elle nous permet de comprendre qu' il ne s' agit pas de combats d' arrière-garde, mais au contraire de la mise en place des conditions préalables à d' éventuelles futures privatisations.

NB: L' analyse proposée est le fruit d' un travail mené en collaboration avec Y. - A. Fauré (Institut d' Études Politiques, Université Bordeaux I), dans le cadre d' une recherche pour le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Rapport Décembre 1987, parution prévue chez Karthala fin 1989).

Une présentation plus développée des principaux résultats de ce travail, ainsi que des orientations bibliographiques, figurent dans une communication aux Journées sur les privatisations organisées par l' IEDS (Université Paris I, Avril 1989), disponible sur demande à l' IUT (3 Avenue J. Darrigrand, 64 100, Bayonne, France).

